AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 février 1867

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 février 1867

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation2 p. (462r, 463v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 février 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45543

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>12 février 1867</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Favre</u>, <u>Jules (1809-1880)</u>
Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

RésuméSur l'élection législative de 1867 (élection d'un député de la circonscription de Vervins au Corps législatif en remplacement d'Antoine Vilcocq, décédé) : Godin juge que le pays est représenté par des « nullités » ; il est favorable à une candidature d'Odilon Barrot ; il demande à Jules Favre si l'opposition s'occupe de la question.

Mots-clés

<u>Décès</u>, <u>Élections</u> Personnes citées

- Barrot, Odilon (1791-1873)
- Vilcocq, Antonin (1822-1867)

Événements cités<u>Élections législatives (17 mars 1867, circonscription de Vervins)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 30/12/2023

Guis le 21 persien 1863 of Mansuer jules Fater Монгии ce niet pas de mon prais que Viens Nous entreferies auguero'hu Me Vileng vient de cheir au corps lagio latil pour notes insus us cription lastitude de n'avoir que des multis pour le représentin et un dentissent d'inquistrate dompare des aprils in presence des noms que ne maignent pas de la miller en avout is no me a with relation land the a lattertion des élutiurs. Chaur est a de diviande ne de presentira aucun cancidat pet Sirina of plat vigous De ilation un nom somble devoir entre nar une pourne majoriti en where in M Olilan sharest dil du Suffrage des efectives Witte par hop de vous demandele de Copposition source de att étation

593 Himin